

PROTOCOLE SÉJOUR À MAURICE

AVRIL 2022 | RÉOUVERTURE DE MAURICE

POUR LES PERSONNES VACCINÉES

L'obligation vaccinale concerne les personnes de 18 ans et plus.

J'ai une attestation de vaccination certifiée :

- Deux semaines après avoir reçu la 2^{ème} dose du vaccin Pfizer
- 28 jours après avoir reçu le vaccin Johnson & Johnson (1 dose)
- J'ai déjà eu le COVID-19 et j'ai reçu une dose de vaccin avant la contamination ou une injection post-infection au moins 14 jours avant le voyage (28 jours pour le vaccin Johnson & Johnson)



Et les enfants ?

Les enfants de moins de 18 ans sont exemptés de vaccination. Ils n'ont pas besoin de présenter un test PCR négatif avant de prendre l'avion pour l'île Maurice.
Les enfants de plus de 5 ans doivent porter des masques dans les zones obligatoires.

AU DÉPART À LA RÉUNION

Attestation de schéma vaccinal complet

Formulaire de voyage «ALL IN ONE FORM» en ligne - recommandé

Assurance Covid recommandée

Si je suis testé positif avant le départ ?

Voir conditions de voyages auprès de mon agence de voyages / compagnies aériennes pour annulation ou report.

DURANT LE SÉJOUR : À L'HÔTEL

- Je choisis librement le ou les hôtels
- Tests antigéniques rapides (salivaires pour les enfants de moins de 8 ans) à l'arrivée dans l'hôtel (pris en charge selon la politique de l'hôtel)
- J'explore librement l'île (attractions, visites...), si je suis testé négatif
- Les enfants non vaccinés peuvent également faire des excursions libres accompagnés de leurs parents

EN LOCATION SAISONNIÈRE OU RÉSIDENCE

- Test PCR à l'arrivée à l'aéroport (gratuit)
- Je me rends dans ma location ou résidence
- Si je suis testé négatif à l'arrivée, j'explore librement l'île (attractions, visites...)
- Les enfants non vaccinés peuvent également faire des excursions libres accompagnés de leurs parents

AU RETOUR

- Test PCR de moins de 72h ou antigénique de moins de 48h. Peut se faire à l'hôtel.
Voir modalités dans chaque hôtel (sinon dans laboratoires et cliniques : PCR entre 50€ et 70€, soit 2 500 - 3 500 MUR ; antigénique 6 € env. soit 300 MUR).



Si mon test est positif à Maurice ?

- Je suis asymptomatique : isolement dans ma chambre d'hôtel ou dans ma résidence (7 jours)
- Je suis symptomatique : transfert à l'hôpital (à ma charge charge – assurance Covid)

POUR LES PERSONNES NON-VACCINÉES

AU DÉPART À LA RÉUNION

- Je justifie d'un motif impérieux pour voyager
- Je choisis le logement de mon choix pour mon auto-isolément
- Je détiens une assurance Covid (citoyens mauriciens et détenteurs de permis de séjour sont exemptés) - recommandé
- Je complète le «[ALL IN ONE FORM](#)» en ligne - recommandé

Si je suis testé positif avant le départ ?

Voir conditions de voyages auprès de mon agence de voyages / compagnies aériennes pour annulation ou report.

DURANT LE SÉJOUR

- Test à l'arrivée à l'aéroport
- Je dois m'auto-isoler pendant 7 jours dans le logement de mon choix
- Je dois effectuer un test antigénique au jour 7
- Si mon test est négatif, je peux explorer librement l'île à partir du 8e jour de mon séjour

AU RETOUR

- Test PCR de moins de 72h ou antigénique de moins de 48h. Peut se faire à l'hôtel.
Voir modalités dans chaque hôtel (sinon dans laboratoires et cliniques : PCR entre 50€ et 70€, soit 2 500 - 3 500 MUR ; antigénique 6 € env. soit 300 MUR).

Si mon test est positif durant le séjour ?

- Je suis asymptomatique : isolement dans ma chambre d'hôtel pendant 7 jours
- Je suis symptomatique : transfert à l'hôpital (à ma charge – assurance Covid)

